

# Feu vert pour la boucle multimodale dans la vallée de la Dordogne !

1 DOCUMENT - Publié le 05 novembre 2024

Monsieur le Préfet de la Dordogne vient de signer un arrêté par lequel il autorise le Conseil départemental à lancer la réalisation de la boucle multimodale d'accès aux deux rives de la Dordogne, dont il est le maître d'ouvrage.



**202400910\_CP\_Rapport\_Enquête\_Publique\_Boucle\_Multimodale.pdf**  
(.pdf, 113,2 Ko)



**TÉLÉCHARGER**

Cette décision marque une étape cruciale dans l'avancement d'un projet approuvé à l'unanimité par les élus départementaux en février 2023, soumis ensuite - fin 2023 - à concertation sous l'égide de garants désignés par la Commission nationale du débat public et, enfin, à enquête publique durant l'été dernier.

En septembre, les commissaires enquêteurs avaient remis leurs conclusions, sur la base des observations formulées par de nombreux citoyens, et émis un avis favorable sans réserves, assorti de recommandations, dont la réutilisation des ouvrages déjà construits sur site.

Le Conseil départemental prend acte avec satisfaction de cette décision préfectorale.

Celle-ci rend désormais possible, à l'échelle du « triangle d'or de la vallée de la Dordogne », la mise en œuvre d'un projet d'intérêt général, innovant et multidimensionnel, qui répond à des objectifs de sécurité et de santé publiques, de lutte contre le dérèglement climatique, de valorisation de la biodiversité et de développement touristique durable.

Elle vaut aussi reconnaissance du travail accompli, avec détermination et persévérance, par les élus de la Dordogne, soutenus par une large majorité de la population locale, en faveur d'une juste cause.

Avec cette autorisation, marquée du sceau du bon sens, la vallée de la Dordogne voit s'ouvrir de nouvelles perspectives de développement, au bénéfice de l'ensemble des habitants et en particulier des nouvelles générations.